

## 3 questions pour comprendre

### 1 Quels sont les déclencheurs de la crise ?

La crise s'explique par un endettement des États et la réponse inadaptée de l'Europe. Les États ont laissé dériver leurs comptes publics : la dette publique représente 85% du PIB en France, près de 120% du PIB en Italie ou en Irlande... et 160% en Grèce.

Ces taux d'endettement ne sont pas supportables. Comme un particulier, il est normal qu'un État s'endette pour investir dans l'avenir. En revanche, si la dette est trop élevée, une partie trop importante des ressources est consacrée à son remboursement. On accroît la difficulté au lieu de la résoudre. Ce cercle vicieux, parfois aggravé par des agences de notation irresponsables ou des

spéculateurs peu scrupuleux, a conduit les marchés financiers à douter de la capacité de remboursement des États.

Seule une réponse européenne rapide, efficace et coordonnée aurait été de nature à limiter les effets de la crise financière. Mais les mesures mises en œuvre sont insuffisantes et tardives.

Cette frilosité dans les mesures d'aide à la Grèce et dans la mise en place d'une gouvernance économique et sociale européenne s'accompagne de plans de rigueurs nationaux à répétitions, désordonnés et inadaptés. Ces plans, tout en fragilisant les plus démunis, portent en eux les germes d'une récession.

### 2 Pourquoi les établissements financiers sont-ils concernés ?

On assiste à un transfert du risque souverain aux banques et aux compagnies d'assurances qui détiennent de la dette publique. En cas de défaillance de la seule Grèce, les bénéfices prévus par les banques en 2011 permettraient probablement à eux seuls de l'absorber même si le ratio fonds propres / crédits serait dégradé et les exigences prudentielles plus difficiles à respecter. Ce que les marchés financiers anticipent, c'est l'effet contagion aux autres pays européens dont les conséquences seraient autrement plus importantes pour les banques.

À la clé : une réelle défiance, notamment des banques anglo-saxonnes, et un possible retour du risque de liquidités, comme au lendemain de la faillite de Lehman Brother's.

Parallèlement, les investisseurs, craignant la répétition du scénario de 2008, entraînent le marché dans une spirale à la baisse qui accentue la dévalorisation des actifs bancaires.

Dans une telle situation, seules les banques centrales peuvent agir. Elles sont les prêteurs en dernier ressort, la dernière bouée de sauvetage des banques à cours de liquidités.

## 3 Qui est vraiment responsable ?

Il est de bon ton de rechercher les causes de la crise du côté des banques qui avaient, en effet, en 2008 une réelle responsabilité dans le déclenchement de la crise dite « des subprimes ». Depuis 2010, ce qui est en cause est tout d'abord la perte de contrôle de l'endettement de certains États au premier rang desquels la Grèce. Le secteur financier, particulièrement malmené, est-il responsable ? La question peut être posée. La crise de la « dette souveraine » touche au premier rang les banques, les assurances

mais aussi le secteur non lucratif comme les caisses de retraites et les mutuelles ! Peut-on vraiment reprocher aux banques françaises d'avoir souscrit des dettes d'États membres de l'Euro, à l'époque totalement « sûres » et loin de tout cataclysme économique annoncé ? Faut-il vraiment reprocher aux banques de soutenir ainsi les investissements de leur pays ou des autres pays européens ? La question renvoie à la perception de chacun sur la place que doivent tenir les banques dans une économie...

# 3 propositions CFDT

## 1 Donner une réponse européenne

Réduire l'endettement public tout en soutenant l'activité économique et l'emploi sont deux objectifs compatibles, selon la CFDT, si certaines conditions sont respectées. Les efforts pour réduire les déficits doivent être équitablement répartis. Au lieu de creuser les inégalités sociales, ils doivent contribuer à les diminuer, grâce notamment à des réformes fiscales axées sur l'efficacité et la justice. La solidarité européenne doit s'imposer au travers de l'harmonisation des politiques budgétaires, industrielles, économiques, sociales et fiscales.

La CFDT juge que les décisions pour mettre fin à la crise des dettes publiques seront difficiles et coûteuses. Le sauvetage de la Grèce coûtera, mais toujours moins qu'un éclatement de

la zone euro. Pour l'heure, les options prises ont été trop tardives, partielles et a minima... La principale piste pour éviter le scénario noir consiste à mutualiser rapidement une partie des dettes des pays. Cela suppose que, parallèlement, les États s'astreignent à une discipline commune sur le plan budgétaire pour contenir puis résorber leur endettement. Mutualiser les dettes exige donc d'engager une convergence budgétaire et économique qui requiert comme préalable un nouveau transfert de souveraineté.

Pour éviter une explosion économique et sociale, les États doivent accepter de transférer des responsabilités nationales et avancer vers une plus grande intégration européenne.

# 2

## Agir sur les établissements financiers

Les banques et assurances auront aussi des décisions importantes à prendre. La crise financière touche plus ou moins durement les établissements financiers. Mais tous, quand ils annoncent les mesures pour y faire face, ne voient que deux types de solutions : d'une part comprimer leurs frais de gestion et, d'autre part, réduire la taille de leur bilan en cédant des actifs et en diminuant leur activité de BFI (banque de financement et d'investissement). Outre l'impact important de ces plans sur l'emploi, elles aboutissent à des désengagements qui impacteront le financement des grandes entreprises et des projets importants.

La plupart des banques et assurances ont fait, et font encore, de confortables bénéfices : pour la CFDT, elles se doivent d'assurer leur rôle d'intermédiation financière, elles se doivent de mener des politiques sociales responsables en préservant les emplois.

### LES BANQUES PARALYSÉES PAR LEURS ACTIFS GRECS ...



# 3 Éviter les fausses bonnes idées

Pour sécuriser les dépôts de banque de réseau, certains économistes préconisent de la séparer de la BFI. Cette solution ne mettrait pas à l'abri de défaillances comme le prouvent les faillites de Lehman Brother's (banque d'affaire) ou Northern Rock (banque de détail). Il serait plus judicieux d'appliquer une réglementation plus stricte des marchés et des produits spéculatifs, d'interdire l'utilisation des paradis fiscaux, de mieux contrôler la gestion des risques. Certaines banques devront probablement

renforcer leur capital pour continuer à assurer leur rôle de financement de l'économie. Cela doit-il passer par la nationalisation ?

Pour la CFDT, le rôle de l'État doit être de réguler, de contrôler et de vérifier que les banques assurent leur rôle dans le financement de l'économie.

Les nationalisations ne sont pas nécessaires, des outils existent depuis 2008, peuvent être réactivés, ne sont pas coûteux et ont même rapporté près de 2 milliards d'euros à l'État.



### Banque universelle

La CFDT défend le modèle de la banque universelle. Ce modèle a permis aux banques françaises de mieux résister lors de la crise de 2007-2009. À cette époque, si la séparation que l'on propose aujourd'hui avait prévalu, Natixis et Crédit Agricole CIB auraient fait faillite et Société Générale aurait été très affaiblie. On aurait probablement eu plusieurs dizaines de milliers de suppressions d'emplois et ces faillites auraient malgré tout eu un coût pour l'État qui n'aurait sans doute pas pu laisser les choses se faire sans intervenir. Par ailleurs, durant la crise 2007-2009, deux banques qui étaient, l'une une pure banque de dépôts (Northern Rock) et l'autre une pure banque d'investissement (Lehman Brother's), ont fait faillite avec les conséquences que l'on sait. Enfin, et sans doute surtout, la solution avancée ne règle en rien les choses sur le fond puisqu'elle promeut un modèle du laisser-faire où les banques d'investissement

continueraient à pouvoir faire n'importe quoi. Pour la CFDT, la solution est de poursuivre les efforts de régulation et d'avancer en particulier sur la régulation des marchés et des produits.

Des marchés, parce qu'il est stupéfiant de constater l'impuissance du superviseur (l'Autorité des Marchés Financiers) qui par la voix de son président déclarait il y a quelques jours qu'il n'avait aucune visibilité sur le marché des CDS car ce marché n'était pas organisé.

Des produits, parce que par exemple en ce qui concerne les produits dérivés, une partie (toute petite) est liée à l'économie réelle et une autre (considérable) en est complètement déconnectée et purement spéculative.

Pour la CFDT, ce n'est pas en séparant BFI et banques de détail que l'on règlera les problèmes. La solution passe par une organisation des marchés et des décisions sur les produits spéculatifs qu'il est possible ou non de commercialiser.



### Recapitalisation ?

Au regard des règles édictées par le Comité de Bâle, les banques françaises sont bien capitalisées. Dès aujourd'hui, elles satisfont pratiquement à des règles qui ne seront en vigueur qu'à compter de 2013. Depuis 2007, elles ont augmenté leurs fonds propres de 50 milliards. Néanmoins, de nombreux intervenants (économistes, FMI, autres pays, marchés) demandent, plus ou moins directement, qu'elles accroissent leurs fonds propres. Pourquoi ? La réponse se trouve dans l'exposition des banques françaises aux dettes souveraines européennes. Comme elles sont très investies en Europe, notamment au travers des réseaux qu'elles ont rachetés, elles portent davantage de dette souveraine que les autres. Elles seront donc contraintes à améliorer leur ratio fonds propres/total du bilan. Plusieurs solutions sont possibles :

- 1- Recapitaliser en faisant appel aux marchés via des augmentations de capital par exemple. La situation actuelle des marchés rend cette solution périlleuse.
- 2- Recapitaliser en faisant appel à l'État. Cette solution est également difficile car elle augmenterait mécaniquement la dette ce qui serait difficilement assu-

mable auprès de l'opinion publique à quelques mois de l'élection présidentielle. Néanmoins, en fonction des urgences ressenties, des aides publiques pourraient être activées.

3- Capitaliser en mettant leurs résultats en réserve. Les banques le font déjà, mais le pourront-elles encore dans un contexte économique très déprimé ?

4- Diminuer la taille de leur bilan, en stoppant certaines activités, par des cessions d'actifs. C'est d'ores et déjà ce qu'ont décidé de faire BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et AXA, si l'on en croit les annonces faites à la presse et aux Comités centraux d'entreprise à la fin du mois de septembre. Mais cette solution a le désavantage d'être lente et porteur de lourdes incertitudes sociales.

Nous pensons donc que les banques françaises vont continuer à pressurer les coûts pour maximiser leurs résultats, et stopper certaines activités des BFI rendues par ailleurs problématiques du fait des difficultés d'accès aux liquidités en dollars. Cela aura bien entendu des conséquences pour les salariés : sur l'évolution des salaires et des objectifs de résultats, et sans doute sur les effectifs de la BFI.

## CONTACTS :

**CFDT Banques & Assurances**  
**47-49 avenue Simon Bolivar**  
**75 950 PARIS Cedex 19**  
**www.fba.cfdt.fr**  
**Téléphone : 01 56 41 54 50**

**FGA-CFDT**  
**47-49 avenue Simon Bolivar**  
**75 950 PARIS Cedex 19**  
**www.fga.cfdt.fr**  
**Téléphone : 01 56 41 50 50**